



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

gouvernement

Question écrite n° 123308

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le Premier ministre sur l'absence, au sein du Gouvernement dont il assure la direction depuis le 18 mai dernier, de ministère ou de secrétariat d'État aux anciens combattants. Il s'étonne de cette situation, alors que tous les gouvernements formés sous la Ve République ont su manifester à l'endroit du monde combattant la considération qui lui était due. On ne peut qu'y voir un signe, au mieux d'indifférence, au pire de mépris, vis-à-vis de milliers de combattants ayant courageusement défendu la nation française, souvent au péril de leur vie. Il lui demande donc de lui faire part de sa position sur ce point en lui indiquant notamment s'il entend remédier après les élections législatives à cette situation inquiétante et très mal vécue au sein des associations représentant le monde combattant.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123308

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 2007, page 4715